

l'auteur fait allusion au portrait élogieux que le *Chronicon rythmicum Leodiense* fait d'Otbert. Il est vrai qu'il y a dans le *chronicon* une partie favorable à Otbert, mais il contient aussi un long développement polémique d'inspiration grégorienne favorable à Frédéric de Namur et hostile à Otbert (à ce sujet, cf. l'article d'E. Evrard – que n'a malheureusement pas utilisé M.L.A., *Etudes sur le Chronicon rythmicum Leodiense*, dans *Annuaire d'Histoire Liégeoise*, t. 21, n° 45, 1980-1981, pp. 115-195, spéc. pp. 183-189). Enfin, à la p. 142, n. 6, l'auteur semble confondre Sedulius Scottus (IX<sup>e</sup> s.) et Caelius Sedulius (V<sup>e</sup> s.), puisqu'il cite à propos du premier l'édition des œuvres de second par J. Hümer dans le *CSEL*.

Certains lecteurs regretteront peut-être, comme moi, l'absence d'une bibliographie, qui faciliterait l'identification des travaux et articles qui, après leur première mention, ne sont plus cités qu'en abrégé, et d'une reproduction des *Carmina*, qui peuvent très bien tenir en une dizaine de pages. Enfin, qu'on me permette de signaler que l'auteur aurait dû redoubler d'attention, lors de la correction des épreuves, devant les textes français, qui déclenchent à chaque fois une avalanche de coquilles (cf. p. 27, n. 112, l. 5, «h-résie» pour «hérésie»; p. 29, n. 114, l. 2, «a Liège»; p. 32, n. 119, l. 3, «au XI<sup>e</sup> e XII<sup>e</sup> siècles»; p. 33, n. 125, l. 6, «a Liège»; p. 35, n. 125, l. 19, «université»; p. 136, n. 130, l. 1, «quérelle»; p. 50, n. 49, l. 5, «declin»; p. 94, n. 38, l. 2, «voices» pour «voies»; p. 145, n. 16, l. 12, «médiévauz»; p. 146, n. 19, l. 2, «quatres»; p. 150, n. 37, l. 2, «Bible» pour «Bible»; p. 160, l. 27 sq., «lotharingies» pour «lotharingiens»; p. 172, l. 3, «a rétablir» et «a remettre»; ib., l. 32, «Ancien» pour «Anciens»; p. 173, l. 2, «dioecèse»; ib., l. 4 sq., «la diocèse»; «parait»; «déroulée»; ib., l. 11, «a cet égard»; ib., l. 36 sq., «chacun» pour «chacune» et «leur» pour «leurs»; p. 174, l. 18, «lotharingiens» pour «lotharingiennes»; ib., l. 19, «jurisdiction»; p. 182, l. 3, «lotharingien» pour «lotharingiens» et «cultivé» pour «cultivés»; ib., l. 8, «au paps de Liège»).

Quoi qu'il en soit, ces menus détails ne diminuent en rien la valeur et l'intérêt du livre de M.L.A., qui marque un pas décisif dans la connaissance d'un document des plus vivants et, à bien des égards, unique sur la querelle des investitures à Liège à la fin du XI<sup>e</sup> siècle et dans la connaissance d'un des plus grands théologiens du Moyen Âge latin.

Jean MEYERS.

H.E. MAYER, *Mélanges sur l'histoire du royaume latin de Jérusalem*, Paris, Institut de France, 1984; in-4°, 163 p. (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, nouvelle série, t. V).

Sont rassemblés ici les textes de deux études, l'une sur l'histoire de Baudouin I<sup>er</sup> de Jérusalem (p. 10-91), l'autre sur le service militaire des vassaux de Jérusalem à l'étranger et le financement des campagnes en Syrie du Nord et en Egypte au XII<sup>e</sup> siècle (p. 93-161).

L'auteur est un grand spécialiste de l'histoire de la Terre Sainte. Nous renverrons au compte-rendu très élogieux de Jean Richard (ici-même, t. XLII, 1986, p. 476-477) de la réimpression de 22 de ses articles.

La première étude retrace la vie de Baudouin I<sup>er</sup>, frère de Godefroid de Bouillon, véritable fondateur du royaume latin de Jérusalem. Né vers 1061-1070, Baudouin fut d'abord destiné à la carrière ecclésiastique avant de connaître une vie conjugale mouvementée. «Son troisième mariage et sa séparation de son épouse provoquèrent un scandale aux dimensions européennes et dont on parla tant à Rome, en Sicile, en Angleterre et en Normandie qu'à Jérusalem» (p. 10). Si H.E.M. évoque le problème de l'homosexualité de son héros, les contemporains, comme Guillaume de Tyr, gardent surtout du personnage l'image d'un «homme d'une haute stature, d'une dignité solennelle dans son langage et son habillement, en résumé, une figure majestueuse (...), homme politique avisé, à l'âme calculatrice, sans scrupules, violent, poursuivant froidement ses intérêts et qui dirigeait ses vassaux d'une main de fer» (p. 10-11).

L'auteur est amené à parler de l'origine lotharingienne de Baudouin et de sa famille. S'il connaît et exploite avec maîtrise les sources relatives à la Terre Sainte, il est moins à l'aise avec nos régions. Nous prendrons pour seul exemple les trois pages (28 et sv.) consacrées à la Paix de Dieu à Liège : L'école historique belge, et liégeoise en particulier, semble bien absente dans l'esprit de l'auteur. Les travaux – excellents par ailleurs – de «savants belges» qu'il mentionne p. 28, datent de 1926 et 1948. Il aurait eu intérêt à consulter les études d'A. Joris sur le problème, parues dans les *Recueils de la Société Jean Bodin* en 1962 et dans les *Mélanges P. Bonenfant* en 1965, un résumé de toute la question se trouve dans la thèse de J.-L. Kupper, *Liège et l'Église impériale XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles* (Paris, 1981) p. 457 sv., ouvrage lui aussi absent de la bibliographie de l'auteur. «...L'Évêque Henri I<sup>er</sup>, le samedi 27 mars 1081 semble-t-il, 'à grand-peine et à grands frais' institua, pour la première fois dans le royaume germanique, le maintien de la paix dans les limites du diocèse» (Kupper, *op.cit.*, p. 458-459). Quant à la note 51 p. 28, elle mérite complément d'informations : «Il est possible, écrit H.E.M., quoique fort invraisemblable qu'une telle trêve de Dieu ait déjà existé sous l'évêque Dietwin de Liège» – entendez Théoduin, évêque de Liège (1048-1075); le professeur A. Joris n'est pas du même avis quand il écrit : «Il est légitime d'admettre que dès 1066 au moins et en tout cas avant 1082, plusieurs règlements de paix, réprimant l'homicide, les guerres privées, le rapt, etc. étaient d'application courante à l'intérieur des domaines propres à l'église de Liège...» et nous même avons emboîté le pas en distinguant dans la *Vita Domitiani prima*, écrite vers 1066, des allusions possibles à la paix de Dieu (*Analecta Bollandiana*, 1985, p. 313 sv.). Le problème est délicat.

Mort le 2 avril 1118 à la frontière de l'Égypte et de la Palestine, Baudouin avait exigé «une inhumation, désignée par la suite, à l'occasion, dans les